

THÉMATISATION ET DISCOURS POLITIQUE EN AFRIQUE DANS *ON SE CHAMAILLE*
POUR UN SIÈGE DE HYACINTHE KAKOU.

Docteur SIONGO N'golo Koné
Enseignant-Chercheur
Université Peleforo GON COULIBALY
siongokone@gmail.com

Résumé

L'analyse de la syntaxe est conduite ici sous le prisme de la théorie standard de la grammaire générative et transformationnelle. Certes, ce module s'est prêté à la description des constituants détachés à gauche mais, souvent, nous nous sommes référés à la grammaire normative. Notre étude a pris en compte les unités et leur sens en contexte. La syntaxe fonctionnelle se présente alors comme une organisation pertinente des unités suite à la volonté des locuteurs de transmettre leurs expériences aux récepteurs. Les constructions thématiques observées dans *On se chamaille pour un siège* relèvent de cet ordre puisque les émetteurs ont choisi les structures éclatées pour distiller, dans l'esprit des populations, leurs programmes de gestion de la cité. A la question (Comment la dislocation à gauche peut-elle être récupérée comme une ruse discursive pour persuader l'électorat?), la réponse est qu'elle est un choix volontaire des candidats pour se valoriser dans l'esprit des électeurs.

Mots-clés : syntaxe fonctionnelle, constructions thématiques, structure éclatée, structure syntaxique homogène

Abstract

Syntax analysis is conducted here under the prism of standard theory of generative and transformational grammar. Admittedly, this module lent itself to the description of left-detached constituents, but often we referred to the normative grammar. Our study took into account the units and their meaning in context. The functional syntax is then conceived as a relevant organization of the units following the will of the speakers to transmit their experiences to the receivers. The thematic constructions observed in *We are bickering for a seat* belong to this order since the transmitters have chosen fragmented structures to distill, in the minds of the populations, their programs for the management of the city. To the question (How can leftist dislocation be co-opted as a discursive feint to persuade the electorate?), the answer is that it is a voluntary choice of candidates to enhance themselves in the minds of voters.

Keywords: functional syntax; thematic constructions; exploded structure; homogeneous syntactic structure

INTRODUCTION

Il est, en français, une construction phrastique qui se distingue par la présence d'un constituant dans une position périphérique, soit à gauche ou à droite ; ce constituant est, dans la plupart des cas, repris par un pronom clitique. On appelle cette construction la dislocation. Lorsque l'élément rejeté est à gauche, elle est dite thématique. : *Une épouse de député, ce n'est pas n'importe quoi ... !* (H. Kakou, 2007, p.22). M. Grevisse (1993, p.p.564-565) définit ce tour de construction comme: « Un terme est mis en évidence au début (...) de la phrase, et un pronom personnel ou démonstratif occupe la place normale de ce terme. » M. Blasco-Dulbecco (1999, p. 209) précise que «Ce phénomène linguistique est un procédé que l'on utilise pour mettre en relief un argument du verbe exprimé deux fois par un pronom clitique ou par un syntagme lexical détaché» à gauche. A l'écrit, L'élément ainsi détaché reçoit un accent d'insistance et se trouve séparé du reste de la phrase par une pause marquée par la virgule. En grammaire générative et transformationnelle, le terme "dislocation", repris à la rhétorique, désigne un accent particulier porté sur un constituant qui n'occupe pas sa place habituelle dans la structure. Cette opération linguistique attire l'attention sur l'élément détaché qui y porte l'information essentielle. De telles constructions phrastiques ont fait l'objet de réflexion dans de nombreux travaux de linguistes. On pourrait citer B. Combettes, (2003), qui dans ses travaux, Il s'est particulièrement intéressé à établir la différence entre les origines de la dislocation à gauche et de la dislocation à droite. Il en a déduit que, si en moyen français, les détachements à gauche sont issus de la transformation de la prédication principale, le rejet à droite, quant à lui, résulte d'une opération sur les propositions. On observe qu'il n'a pas pris en compte, dans sa réflexion, la reprise du constituant qui caractérise cette construction. A. Berrendonner, (2007) a accordé une place de choix au constituant rejeté en début de phrase. Il a abouti, dans son analyse, au résultat que toutes formulations à double marquage ne proviennent pas, inévitablement, des constructions disloquées. Mais la dislocation à double marquage serait plutôt adéquatement liée au clitique sujet pris comme un morphème flexif préfixé. Pour mieux comprendre le fonctionnement de la dislocation à gauche en français, E. L. Ringqvist, (2010), a comparé le système langagier français à celui du suédois. Il en a conclu que, contrairement au suédois où d'autres moyens prennent la relève, en français, la thématisation a une poly-fonctionnalité. Nous notons qu'aucune de ces études ne s'est véritablement préoccupée de la manière dont est générée la dislocation à gauche. Nous décrivons le processus de transformation du morphème

sujet flexif fixé depuis la structure profonde jusqu'à sa réalisation en structure de surface en tant que constituant facultatif rejeté en début de phrase. C'est en cela que se justifie l'originalité du sujet « Thématisation et discours politique en Afrique dans *On se chamaille pour un siège*¹ de Hyacinthe Kakou.»

Aussi sommes-nous fondé à nous demander comment la dislocation à gauche peut-elle être récupérée, en période de campagne électorale, comme une feinte discursive pour persuader l'électorat? Comment fonctionne la dislocation à gauche dans cette œuvre théâtrale? Et comment les phrases disloquées y sont-elles réalisées?

Les hypothèses qui découlent du questionnement ci-dessus sont que la construction thématique pourrait valoriser l'émetteur du message aux yeux du récepteur. Le locuteur pourrait aussi se servir de cette feinte langagière, en période électorale, pour distiller son programme de gestion de la cité.

Pour cette analyse, la théorie X-barre de la grammaire générative nous sera d'une très grande utilité dans la description des termes rejetés à gauche. Le principe de linéarité pouvant masquer la structure sous-jacente de la phrase, la théorie transformationnelle permettra d'explicitier les notions de structure de surface et de structure profonde. La réflexion ne se fera pas hors de la grammaire normative qui fournira les fondamentaux qui gouvernent la pratique du détachement. La présente étude sera conduite selon quatre grands axes. Le premier mettra en relief la nomenclature des constituants disloqués à gauche. Le deuxième s'intéressera à leurs caractéristiques. Relativement aux troisième et quatrième points, l'accent sera mis sur les contraintes de réalisation et sur leur mode de dérivation.

1-La nomenclature des constructions thématiques et leurs caractéristiques.

Dans les cas habituels, le syntagme mis en évidence est un SN défini dont les différentes fonctions sont tributaires de la position qu'il occupe sur l'axe syntagmatique. Dans le texte support, il peut être :

1.1- Sujet du verbe

Le sujet est le mot ou le groupe de mots représentant l'être ou la chose qui fait ou subit l'action exprimée par le verbe auquel il est rattaché. Dans la phrase, le sujet occupe un rôle important, car il est celui dont on parle.

¹ Dans les textes, vous lirez c.s pour *On se chamaille pour un siège*.

1) *Une épouse de député, ce n'est pas n'importe quoi ... !* (C.S.p.22)

Dans cet exemple, le groupe nominal prépositionnel *une épouse de député* et le pronom démonstratif *ce* assument la fonction de sujet de verbe.

M. Riegel et al. (1983, p. 315) soulignent que, à l'aide de la dislocation, il est possible que le thème assume d'autres fonctions que celle de sujet grammatical dans la phrase.

1-2- Complément d'objet direct

Le complément d'objet direct renvoie à un argument du verbe transitif direct, en tant qu'objet sur lequel s'exerce notamment l'action du verbe qui résulte de cette action.

2) *Moi, Djinan qu'aucun homme n'ose défier !* (C.S.p.87) :

Telle que réalisée, cette phrase est la transformation de :

Aucun homme n'ose défier Djinan !

Le nom Djinan, argument du verbe, est dit essentiel ici puisqu'il ne peut être supprimé sans que le sens général de la phrase ne soit entamé. Il peut être pronominalisé. Et quand le pronom personnel est détaché en début de phrase, celui-ci prend la forme tonique.

2a) *Moi, (Ø) qu'aucun homme n'ose défier !*

Le pronom *moi* est repris plus tard par le nom Djinan pour des besoins de précision. Ces constituants anaphorisant et anaphorisé (Djinan et moi) complètent le sens de « oser défier », aussi les appelle-t-on compléments d'objet direct.

1-3- Mise en apposition

La mise en apposition est une construction dans laquelle un élément nominal est placé dans la dépendance d'un autre élément nominal, et qui a avec celui-ci la même relation qu'à un attribut avec son sujet mais sans copule.

Procédé syntaxique, l'apposition est régulièrement convoquée dans les énoncés pour leur donner une certaine expressivité. Son mode opératoire implique un mot ou un groupe de mots qui se rapporte à un nom ou à un pronom en apportant des compléments d'informations sur sa qualité ou sur sa nature.

3) *Gué Djinan, le candidat qu'il faut pour sauver ce village.* (C.S.p.72)

Selon G. Bodelet (2014, p.10) l'apposition du groupe nominal Gué Djinan «apporte un complément d'information au candidat, tout en gardant la même identité : c'est une sorte de doublure- celle qui apporte tout confort au manteau. Elle est souvent séparée du nom par une

virgule, mais pas toujours.». Elle est, en effet, une séquence intégrée dans la phrase qui se détache du nom qu'elle détermine. Robert-Léon Wagner la qualifie, alors, de «construction syntaxique de mise en position détachée.» (R. L. Wagner, 1992, p. 323). Ce détachement n'altère en rien l'extension sémantique du nom auquel l'apposition est syntaxiquement subordonnée, contrairement aux modificateurs du nom qui apportent des informations spécifiques sur ce nom.

1-4- Complément d'objet indirect

4) *Oui, moi ! Tu doutes de moi ?* (C.S.p.16)

Dans la présente construction le pronom tonique, " moi " est complément d'objet indirect. Notons, avec P. Le Goffic (1993, p.428) que des syntagmes nominaux prépositionnels disloqués, jetés au début de phrase ou repris à la fin de celle-ci peuvent se lexicaliser sans la préposition mais cela ne modifie en rien la fonction qu'ils assument dans la phrase. De manière concrète, en structure de surface, la préposition "de" qui lie le pronom "moi" au verbe "douter" s'est effacée lorsque ce syntagme nominal prépositionnel s'est retrouvé en début de phrase. Cela donne à lire : *Oui, moi ! Tu doutes de moi ?* (C.S.p.16)

1-5- Attribut du sujet

La dislocation à gauche peut aussi cibler l'attribut également repris par un pronom clitique. Dans le cas de l'attribut, le SN disloqué peut être soit un adjectif ou un participe passé soit un SN sans déterminant.

5) *Elu, je le serai dans quelques mois.* (C.S.p.13)

6) *Alors, dé-pu-té, je le deviendrai ma chérie ! Voilà.* (C.S.p.16)

Ici, le verbe *devenir* est un verbe copulatif car il est équivalent de la copule *être* à laquelle il donne la précision aspectuelle « commencer à être ». L'argument du verbe *dé-pu-té*, détaché et mis en début de phrase est attribut du sujet "je". Cet attribut n'est pas repris par le pronom clitique anaphorique "le". Si tel était le cas, cela donnerait :

Alors, dé-pu-té, je le deviendrai ma chérie ! Voilà.

Au plan communicatif, cette dernière construction est plus efficace car la reprise du constituant *dé-pu-té* par le pronom "le" amplifie davantage l'idée déjà exprimée

1-6- Complément du nom

7) *Djinnan, ta colère est légitime !* (C.S.p.87)

Réécrivons la forme canonique de l'énoncé numéro 7.

La colère de Djinan est légitime !

Suite à la transformation qui a consisté à détacher l'expansion Djinan du nom *colère*, l'expansé, et à le placer en début de phrase, la préposition "*de*" n'a point été lexicalisée (P. Le Goffic, 1993, p.157). Cependant, cela ne change pas la nature du constituant *Djinan* détaché qui demeure toujours complément du nom "*colère*".

On retient que le constituant rejeté en début de phrase, dans les textes de H. Kakou, peut assumer les diverses fonctions qu'un nom peut accomplir dans un texte. Mais qu'est-ce qui distingue ces constructions phrastiques ?

2- les traits caractéristiques des constructions thématiques

Soit les énoncés suivants :

1) *Une épouse de député, ce n'est pas n'importe quoi,...!* (C.S.p.22)

4) *Oui, moi ! Tu doutes de moi ?* (C.S.p.16)

De l'observation des exemples ci-dessus, nous notons que « la dislocation à gauche constitue une construction syntaxique dans laquelle un syntagme nominal (SN) extrait de la clause apparaît à gauche, suivi, dans certains cas, d'une clause comprenant un pronom clitique qui coréfère avec le syntagme nominal. » (N. Le Querler, 1999, p.271 ; M. Pierrard, 2006, p.267). L'élément extrait est typiquement une expression nominale définie; cet élément ne montre pas de marquage de la fonction grammaticale. Dans le cas (1), les éléments extraits constituent des sujets de verbe. Si l'élément de reprise en (1) est un clitique démonstratif, ce n'est pas le cas en (2) où l'on observe l'absence de la reprise de l'élément détaché.

En (3), le constituant détaché, qui assume la fonction de complément d'objet direct de verbe, n'est pas repris par un pronom clitique comme en (2).

Dans une perspective pragmatique, la dislocation à gauche a pour fonction principale de promouvoir un référent au statut de topic (K. Lambrecht, 1994, p.37), le topic étant défini en termes de ce dont traite un énoncé. La dislocation introduit ou ré-introduit un référent qui n'est pas dans l'avant-plan de la conscience des interlocuteurs (J. Gundel, 1975, p.124) ; elle sert ainsi typiquement à retourner à un topic antérieur ou à changer de topic (G. Greenberg, 1984, p.57).

Dans ses fonctions liées à la gestion des topics, la dislocation à gauche doit obéir à des contraintes fortes quant au statut référentiel de l'élément disloqué : le référent doit être

accessible pour l'interlocuteur mais non pas avoir le statut de donné selon la distinction de E.F. Prince (1981, p.25) entre 'donné' et 'nouveau', non pas être dans le focus de l'attention de l'interlocuteur. Typiquement, il s'agit donc d'un élément qui ne constitue pas encore un topic et qui est soit mentionné dans le discours précédent, soit inférable à partir du discours précédent ou de la situation, soit encore déposé dans la mémoire à long terme. Le codage grammatical de l'élément disloqué par un SN défini reflète ces contraintes informationnelles, car le SN défini réfère typiquement à un référent qui est accessible mais ne se trouve pas dans le focus de l'attention alors que le pronom non accentué renvoie généralement à un référent en focus et l'indéfini à un référent nouveau et inaccessible (T. Givón, 1979, p.51; M. Ariel, 1990, p.87). La fonction cognitive de la dislocation à gauche consiste à signaler au destinataire que les énoncés suivant la dislocation sont à interpréter comme éléments d'un nouveau segment de discours (F. Cornish, 1999, p.49 ; K. Lambrecht, 1994, p.261 ; L. Leonarduzzi, 2005, p. 51), d'où également son utilisation comme élément initiateur de paragraphe dans la conversation. Ces contraintes sont parfaitement respectées dans l'exemple (2) *Moi, Djinan qu'aucun homme n'ose défier !* (C.S.p.87).

Si l'introduction du thème s'effectue donc, ici, par le biais d'une dislocation à gauche, le changement de paragraphe, quant à lui, repose sur la coïncidence de plusieurs marqueurs discursifs et ne pourra être relié à la dislocation seule. Dans l'énoncé *Oui, moi ! Tu doutes de moi ?* (C.S.p.16) les choses se présentent d'une façon quelque peu différente. Le topic figure en position d'objet indirect. Dans la dislocation, le statut référentiel de l'élément disloqué diffère ici de ce qui en est généralement dit dans la littérature. Sur le plan de l'intercompréhension, une simple construction du type sujet-prédicat avec pronom démonstratif en position de sujet *Une épouse de député, ce n'est pas n'importe quoi,... !* (C.S.p.22) aurait de toute évidence suffi pour garantir l'interprétabilité du référent. Au niveau référentiel, rien n'oblige à l'utilisation de la dislocation à gauche, car le référent concerné est hautement accessible grâce à sa mention immédiatement précédente. Sur le plan référentiel, la dislocation semble en effet être un marqueur de discontinuité et non pas de continuité dans le discours. (T. Givón, 1995, p.28). C'est au contraire le pronom non accentué dans la construction sujet-prédicat qui marque typiquement la continuité.

En somme, si la dislocation à gauche a certes pour effet de placer un élément antérieurement mentionné, elle viole néanmoins les contraintes d'accessibilité du référent. Cette observation oblige à chercher d'ailleurs les facteurs qui expliquent l'utilisation de la construction disloquée

à gauche dans le cas présent. Le point suivant montrera les caractéristiques à la dislocation à droite.

3-Contraintes référentielles de la dislocation à gauche

La thématization d'ordre référentiel est soumise à des contraintes tendanciennes venant du contexte antérieur.

3.1-Le cas du nom substantif

T. Givón (1992, p.57) signale qu'une phrase comme :

8) *Des élections, on n'en avait jamais vu dans ce pays.* (C.S.p.67)

« suppose un contexte antérieur comme par exemple » :

Y a-t-il déjà eu des élections dans ce pays ?

Et il écrit à juste titre :

La reprise par un indéfini est une reprise du nom, pas du déterminant (ce qui est attendu puisque l'indéfini n'est pas susceptible de coréférence) ; [...] une forme de coréférence interne au contenu nominal semble nécessaire pour que l'on puisse parler de thème. (B. Fradin, 1990, p.191)

Effectivement, l'analyse de Müller se confirme aussi dans l'exemple (8):

L'apparition du SN indéfini *Des élections* détaché se trouve préparée, notons-le, par le même nom dans le contexte antérieur.

« On a dit, et dans notre dialecte, que tu ne comprends pas, toi Boka, qu'il y aura de nouvelles élections partout pour désigner les députés ... et que tout le monde peut être candidat ! Oui il y aura de nouvelles élections ! » (C.S. p.62)

3.2-Le cas de l'adjectif

La thématization qui est en jeu dans ce cas, c'est avant tout et surtout la thématization d'ordre métalinguistique, car l'adjectif y est impliqué en tant que mot. Ceci est montré par le fait que l'adjectif détaché comme thème, et non comme apposition, n'accepte que difficilement la quantification par un adverbe comme *très*, opération qui porte sur le sens ou le concept qu'il contient, et qui obscurcit en conséquence son statut métalinguistique en tant que mot. L'analyse des phrases ci-dessous nous situe davantage:

9) *Généreux, Boka l'est.* (S.C. P.75)

9a) *Pour généreux, Boka l'est.*

9b)? *Très généreux, Boka l'est.*

9c)?? *Pour très généreux, Boka l'est.*

Si *Pour généreux, Boka l'est.* semble acceptable, *Très généreux, Boka l'est.* l'est à un degré moindre.

Mais une construction comme *Pour très généreux, Boka l'est.* est jugée inacceptable.

De la réalisation d'une phrase comme *Généreux, Boka l'est.* on peut s'attendre habituellement à l'existence d'un élément qui déclenche l'occurrence d'un adjectif détaché.

Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que la séquence *Généreux, Boka l'est.* n'est pas isolée mais suivie d'autres éléments. On constatera que sans le reste de la phrase, son apparition serait un peu saugrenue. On notera avec P. Cadiot (1988, p.49) que la phrase *Pour généreux, Boka l'est.* n'accepte que difficilement l'insertion de la préposition *pour*, qui fonctionne comme introducteur de thème ; ce qui revient à dire que l'emploi du syntagme détaché de forme « *pour + adj.* » demande plus explicitement son déclencheur.

Dans son fonctionnement, la dislocation à gauche doit aussi obéir à des contraintes fortes quant au statut référentiel de l'élément disloqué : le référent doit être accessible pour l'interlocuteur mais il ne doit pas avoir le statut de donné (E. Prince, 1981, p.69) il ne doit pas être dans le focus de l'attention de l'interlocuteur. Il s'agit donc d'un élément qui ne constitue pas encore un topic et qui est soit mentionné dans le discours précédent, soit inférable à partir du discours précédent ou de la situation, soit encore déposé dans la mémoire à long terme. Le codage grammatical de l'élément disloqué par un syntagme nominal défini reflète ces contraintes informationnelles, car le syntagme nominal défini réfère typiquement à un référent qui est accessible mais ne se trouve pas dans le focus de l'attention. Selon Givón (1979, p.74) et M. Ariel (1990, p.8), le pronom non accentué renvoie généralement à un référent en focus et l'indéfini à un référent nouveau et inaccessible (T. Givón, 1979, p.52 ; M. Ariel, 1990, p.57). La fonction cognitive de la dislocation à gauche consiste à signaler au destinataire que les énoncés suivant la dislocation sont à interpréter comme éléments d'un nouveau segment de discours (F. Cornish, 1999, p.32 ; Lambrecht, 1994, p.61 ; P. Ziv, 1994, p.59), d'où également son utilisation comme élément initiateur de paragraphe dans la narration (Givón, 1995, p.38). Ces contraintes sont parfaitement respectées dans l'exemple

10) *Femmes, vous n'irez plus au marigot ! Femmes, vous ne vous abîmerez plus les yeux à souffler sur les b raises du foyer ; vous aurez des cuisinières à gaz !* » (C.S.p.99)

Si l'introduction du topic s'effectue, ici, par le biais d'une dislocation à gauche, au niveau référentiel, rien n'oblige à l'utilisation de la dislocation à gauche, car le référent concerné est hautement accessible grâce à sa mention immédiatement précédente.

Sur le plan référentiel, la dislocation à gauche semble, en effet, être un marqueur de discontinuité et non pas de continuité dans le discours. (T. Givón, 2015, p.129). C'est au contraire le pronom non accentué dans la construction sujet-prédicat qui marque absolument la continuité.

En somme, si la dislocation a ici pour effet de placer en tant que topic un élément antérieurement mentionné en position non topicale, elle viole néanmoins les contraintes d'accessibilité du référent généralement formulées dans la littérature. Cette observation oblige à chercher ailleurs les facteurs qui pourront expliquer l'utilisation de la construction disloquée dans le cas présent. La section suivante montrera que l'organisation interactionnelle du discours constitue un facteur pertinent à cet égard.

4-Dérivation des structures disloquées à gauche

La question de savoir comment sont dérivées les structures disloquées se pose maintenant. Nous pouvons scinder la question en deux :

-la position de constituant périphérique est-elle le résultat d'une dérivation syntaxique qui déplace cet élément en périphérie de phrase, suivie de l'insertion d'un pronom de reprise ou d'une épithète.

-le syntagme disloqué est-il dans sa position de surface dès le départ ?

Certes dans la discussion, nous la limiterons aux cas de dislocation à gauche. Toutefois, comme nous le verrons brièvement à la fin de ce chapitre, l'analyse à laquelle nous souscrivons vaut également pour la dislocation à droite.

L'approche générative, rappelons-le, suppose que les phrases ont une structure de base (ou un ordre de mots dit « canonique »). Les différentes permutations des constituants sont dérivées à partir de cet ordre de base par des opérations de déplacement, les transformations. Un des exemples que nous avons vus dans les chapitres précédents est celui des interrogatives partielles, qui mettent en jeu le déplacement d'un syntagme interrogatif en tête de phrase (avec une trace coindicée laissée dans la position d'origine) :

11) Ce papier renferme quoi, chef ? (C.S.p.77)

Que renferme t_i ce papier, chef ?

Imaginons, à présent, que les constituants disloqués soient déplacés en tête de phrase par transformation, et qu'un pronom de reprise soit inséré dans la position d'origine du constituant, nous obtiendrions alors la dérivation suivante :

12) *Le Drêter ne parle pas notre langue.* (C.S. p.37)

Notre langue, le Drêter ne connaît pas — (déplacement à gauche du SN)



Notre langue, le Drêter ne connaît pas la. (insertion du pronom de reprise)


Notre langue, le Drêter ne la connaît pas. (cliticisation du pronom)

Mais cette hypothèse est-elle valide ? Pour le déterminer, il suffit d'identifier des contextes pour lesquels le déplacement d'un constituant de la phrase est nettement impossible, de construire des phrases où le pronom correspondant au syntagme disloqué apparaît dans ce même contexte et de vérifier les résultats. Nous examinerons deux types de cas ci-dessous.

Prenons le déplacement de syntagmes interrogatifs; l'exemple (13a) montre que cela est impossible hors d'une interrogative directe :

13) *Tu sais où Doua a rencontré Djinan.* (C.S.p.16)

13a) *Qui_i sais-tu [où Doua a rencontré t_i] ?*



Or, le pronom de reprise d'une structure disloquée peut, lui, se placer à l'intérieur d'une interrogative indirecte, alors que le constituant disloqué se trouve à l'extérieur :

13b) *Djinan, Tu sais [où Doua l'a rencontré.]*



Une seule conclusion s'impose alors : le constituant SN, dans la phrase interrogative directe, n'a pu être déplacé par transformation à la périphérie ; pourtant dans l'interrogative indirecte cela a été possible.

Les complétives adverbiales offrent un autre contexte réfractaire au déplacement, nous fournissant ainsi un argument additionnel en faveur de l'analyse sans déplacement des dislocations. Les exemples en 14 et 15 illustrent le contraste entre le type interrogatif et la dislocation.

14) *Djinan peut la remporter cette élection.*

14a) *Cette élection, Djinan peut la remporter.*

14b) *Celle élection, Djinan peut-il remporter t ?*

Ces faits de langue montrent clairement que les constructions disloquées ne sont pas dérivées par déplacement syntaxique puisque l'exemple (14a) est acceptable mais (14b) ne l'est pas.

Au regard des énoncés à structures disloquées, on pourrait se demander si la position du constituant périphérique n'est pas le résultat d'une dérivation syntaxique qui déplace cet élément en périphérie de phrase et qui le fait suivre d'un pronom de reprise.

Nous ne traiterons que des cas de dislocation à gauche pour simplifier la discussion. Toutefois, l'analyse à laquelle nous souscrivons vaut également pour la dislocation à droite.

L'approche générative, rappelons-le, suppose que les phrases ont une structure de base ou un ordre de mots dit « canonique ».

Les différentes permutations des constituants sont dérivées à partir de cet ordre de base par des opérations de transformations telles les déplacements. Un des exemples que nous avons vus dans les chapitres précédents est celui des interrogatives partielles, qui mettent en jeu le déplacement d'un syntagme interrogatif en tête de phrase:

Imaginons que les constituants disloqués soient déplacés en tête de phrase par transformation, et qu'un pronom de reprise soit inséré dans la position d'origine du constituant. Mais cette hypothèse est-elle valide ? Pour le déterminer, il suffit d'identifier des contextes pour lesquels le déplacement d'un constituant de la phrase est nettement impossible, de construire des phrases où le pronom correspondant au syntagme disloqué apparaît dans ce même contexte et de vérifier les résultats. Nous examinerons les types de cas ci-dessous.

15) *Toi, tu doutes de moi ? (C.S.p.16)*

A l'origine, l'énoncé n° 16 s'écrit :

15a) *Doutes tu de moi ?*

Par la suite, il y a eu l'insertion du pronom tonique "toi"

15b) *Doutes tu [toi] de moi ?*

Puis le rejet en début de phrase du pronom inséré.

15c) *Toi doutes tu de moi ?*

L'élément rejeté est enfin séparé des autres constituants de la phrase par la virgule.

15d) *Toi, doutes tu de moi ?*

Le pronom "tu" se déplace et s'antépose au verbe dans l'interrogation directe.

15e) *Toi, tu doutes tu de moi ?*

Même si la phrase interrogative directe admet un syntagme nominal à la périphérie, il existe une différence notable entre elle et la construction thématique.

13) *Sais-tu où Doua a rencontré Djinan ?* (C.S.p.16)

Déplaçons le syntagme interrogatif.

13a) *Qui_i sais-tu (où Doua a rencontré t_i) ?*

L'exemple 13 montre que le rejet à gauche de l'argument du verbe est impossible lorsque l'on a affaire à une interrogation directe.

CONCLUSION

Nous notons que les réalisations thématiques en français visent, en règle générale, un constituant défini cependant elles peuvent aussi, dans certaines circonstances, cibler une sous-partie de SN indéfini.

La question de la dérivation de ces structures a été aussi abordée, et avons conclu qu'elles ne mettaient en jeu aucun déplacement syntaxique. Pour ce faire, nous avons eu recours à certaines observations indépendantes apportées par les chercheurs en grammaire générative, en l'occurrence l'identification des contextes réfractaires au déplacement syntaxique, sans lesquelles la question de la dérivation des structures disloquées resterait un mystère.

Il apparaît donc que les textes littéraires proposent au discours politique des stratégies particulières pour toucher l'opinion publique, et ceci notamment pendant ces moments d'intenses débats politiques que sont les élections.

Ils deviennent des dispositifs particuliers de création du discours politique, en même temps qu'ils vont lui imposer de nouvelles règles. Les choix faits sont fondamentaux dans la gestion du sens par le locuteur et dans la réception qui en est faite.

On retient que le discours politique qui se réalise à l'intérieur de l'œuvre littéraire est un discours fortement contraint par une double influence : d'une part, il est un discours d'influence et d'autre part, il est dépendant de l'influence qui s'y développe. On note donc une interaction centrée sur le locuteur qui, en tant qu'acteur social, construit ses stratégies communicatives dans l'acte communicatif qu'il entretient avec l'allocutaire dans le contexte électoral.

Références bibliographiques

- 1) MIRA Ariel, 1990, *Accessing noun-phrase antecedents*, London, Rutledge.
- 2) BLASCO-DULBECCO Mylène, 1999, *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris, Honoré Champion.
- 3) BERRENDONNER Alain, 20007, *Cahiers de praxématique*, « Dislocation et conjugaison en français contemporain ».
- 4) BODELET Gaëlle, 2014, *L'Essentiel de la grammaire pour les Nuls*, Paris, First. « Le thème comme synecdoque ».
- 5) CADIOT Pierre, 1988, *Le Thème en perspective*, Paris, Larousse.
- 6) COMBETTES Bernard, 2003, *Cahiers de praxématique*, « Aspects diachroniques des constructions à détachement ».
- 7) CORNISH Francis, 1987, *Journal of Semantics*, « Anaphoric pronouns: under linguistic control or signalling particular discourse representations? ».
- 8) CORNISH Francis, 1999, *Anaphora, discourse, and understanding. Evidence from English and French*. Oxford, Oxford University Press.
- 9) FRADIN Bernard, 1990, *Revue Romane*, « Approche des constructions à détachement. Inventaire ».
- 10) GIVÒN Talmy, 1979, *On understanding grammar*, New York, Academic Press.
- 11) GIVÒN Talmy, 1992, *Linguistics*, « The grammar of referential coherence as mental processing instructions ».
- 12) GIVÒN Talmy, 1995, *Functionalism and grammar*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- 13) GIVÒN Talmy, 2015, *La dislocation à droite revisitée. Une approche interactionniste*, De Boeck Supérieur.
- 14) GREENBERG Gerarld, 1984, *Natural Language and Linguistics Theory*, «Left Dislocation, Topicalization and Interjections ».
- 15) GREVISSE Maurice, 1993, *Grevisse, Le bon usage*, Paris et Louvain-La-Neuve, Duculot.
- 16) G NDEL Jeanne, 1975, *Linguistics*, « Left dislocation and the role of topic-comment structure in linguistic theory »
- 17) HOPPER Paul, 1987, *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, « Emergent grammar ».
- 18) KAKOU Hyacinthe, *On se chamaille pour un siège*, 2007, Abidjan, Vallesse.

- 19) LAMBRECHT Knud, 1994, *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- 20) LE QUERLER Nicole, 1999, *La thématisation dans les langues*, « Dislocation et thématisation en français », Bern, Peter Lang.
- 21) LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la Phrase Française*, Paris, Hachette.
- 22) LEONARDUZZI Laetitia ; HERRY, Nadine, 2005, *Actes du Colloque de la SAES*, « Les dislocations : textes et contextes ».
- 23) PIERRARD Michel, 2006, *L'information grammaticale*, « Le détachement est-il une propriété basique de la prédication seconde ? », Peeters Publishers.
- 24) PRINCE Ellen, 1981, *Radical pragmatics*, « Toward a taxonomy of given-new information », New York, Academic Press.
- 25) RIEGEL Martin ; PELLAT Jean-Christophe ; RIOUL René, 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- 26) RINGQVIST Eva Larsson, 2010, *Cahiers Sens public*, « La dislocation en français et en suédois : aspects contrastifs et acquisitionnels ».
- 27) WAGNER Robert-Léon, 1992, *Lexicologie et histoire*, « Les langages du politique », n°5.
- 28) ZIV Yael, 1994, *Journal of Pragmatics*, vol 22, « Left and right dislocations: discourse functions and anaphora ».